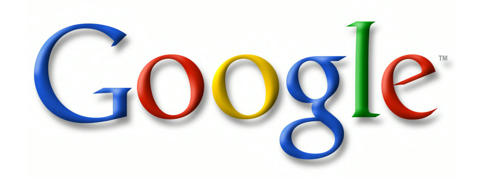
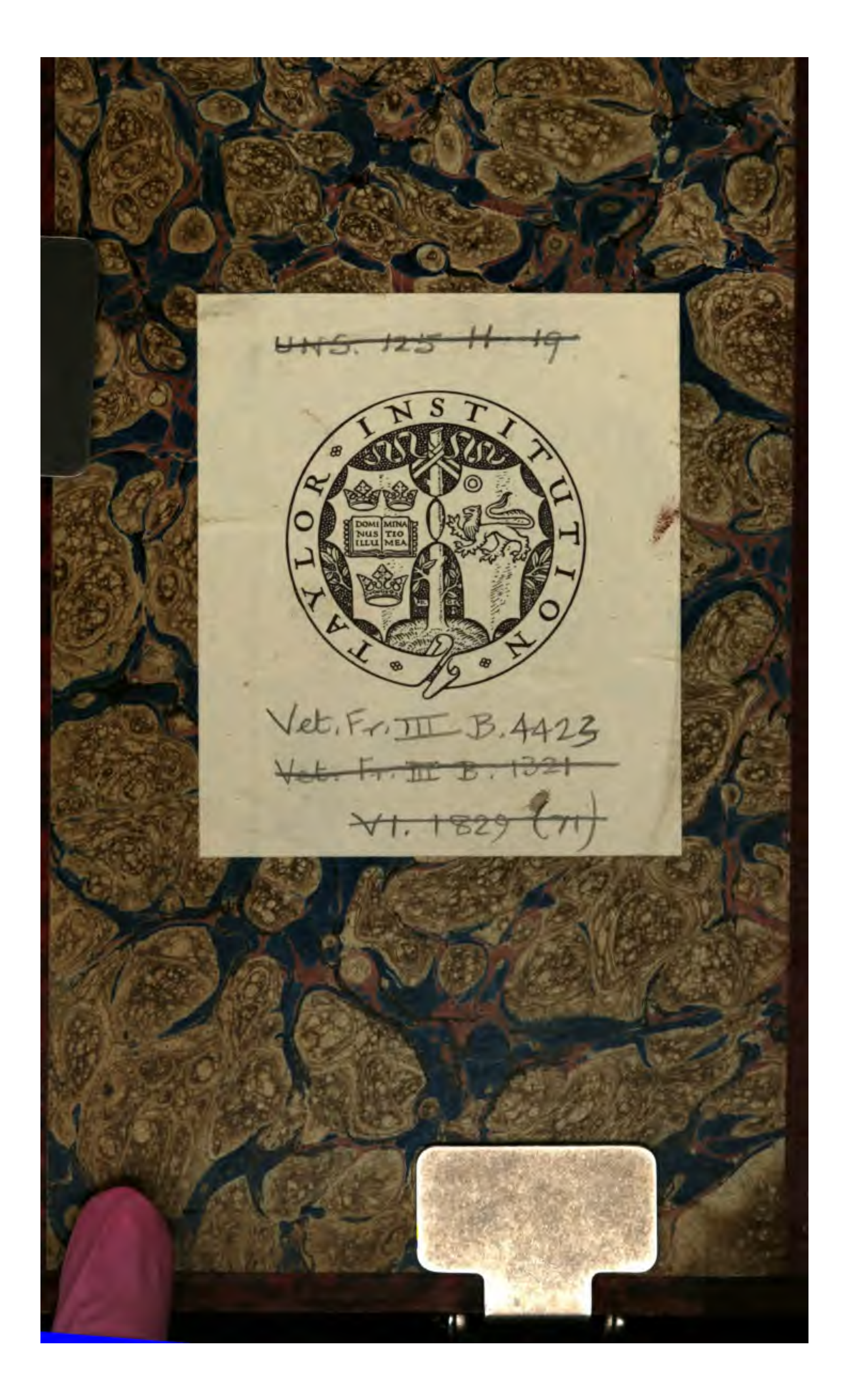





UNS. 125 H. 19
TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Vet. Fr. III B. 4423
Vet. Fr. III B. 1321
VI. 1829 (71)



ŒUVRES

DE

VOLTAIRE.

TOME LXXI.

TABLE DES MATIÈRES.

TOME I.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

ŒUVRES

DE

VOLTAIRE

AVEC

PRÉFACES, AVERTISSEMENTS,
NOTES, ETC.

PAR M. BEUCHOT.

TOME LXXI.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE
DES MATIÈRES

PAR MIGER.

TOME I.

A — K.

A PARIS,
CHEZ M. BEUCHOT,
RUE DE L'UNIVERSITÉ, N° 116.
LEFÈVRE, LIBRAIRE, RUE DE L'ÉPERON, N° 6.
AIMÉ-ANDRÉ, LIBRAIRE, RUE CHRISTINE, N° 1.
M DCCC XL.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

ŒUVRES

DE

VOLTAIRE

AVEC

PRÉFACES, AVERTISSEMENTS,
NOTES, ETC.

PAR M. BEUCHOT.

TOME LXXI.

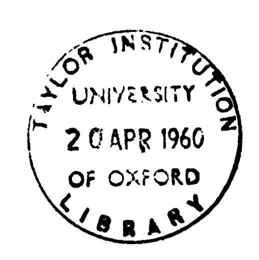
TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE
DES MATIÈRES

PAR MIGER.

TOME I.

A — K.

A PARIS,
CHEZ M. BEUCHOT,
RUE DE L'UNIVERSITÉ, N° 116.
LEFÈVRE, LIBRAIRE, RUE DE L'ÉPERON, N° 6.
AIMÉ-ANDRÉ, LIBRAIRE, RUE CHRISTINE, N° 1.
M DCCC XL.



PRÉFACE.

Je serais très bref si je n'avais à parler que de la Table. Qu'aurais-je à dire de son utilité, quand la nécessité en est évidente ? C'est la cinquième fois que Miger faisait une table de Voltaire (1), et chaque fois il a dû améliorer son travail. Les améliorations qu'il a faites dans sa table pour mon édition consistent en additions à des articles, et en additions d'articles. Je crois pouvoir évaluer ces augmentations à un dixième.

Mais je profiterai de l'occasion pour donner quelques rectifications importantes qui se rapportent à différents volumes de mon édition.

Tome XI.

Page 238, vers 15, on a imprimé :

Aristote : il faut lire, *Arioste*.

Page 275-6, on a omis quatre vers, on en a transposé quatre, et répété quatre. Voici comment doit commencer la page 275 :

Bien résolu d'attraper le malin.
Le voilà donc qui travaille au mystère ;
Il dit tout bas : *Sanctam*, *Catholicam*,
Papam, *Romam*, *aquam benedictam* ;
Puis de Bonneau prend la tasse, et va vite
Adroitement asperger d'eau bénite
Le farfadet né de la belle Alix.
Chez les païens l'eau brûlante du Styx
Fut moins fatale, etc.

---

(1) Les quatre éditions dont Miger avait précédemment fait les tables sont celles dont j'ai parlé dans ma *Préface générale*, sous les numéros XXXVII, XXXVIII, XLI XLIV.

Il faut supprimer les quatre derniers vers de la même page :

Et des baisers, etc.,

qui commencent la page 276.

Cette faute inconcevable, que je ne saurais expliquer, n'existant que dans un très petit nombre d'exemplaires, il était inutile de faire un carton ; mais au moins fallait-il la signaler.

TOME XXXVII.

Page 344, j'ai donné la date de 1734 au *Fragment d'une lettre sur Didon*. C'est une erreur qui me tourmentait (*voyez* tome XL, pages 144 et 152); que j'ai répétée cependant tome XXXII, page 437; mais que j'ai signalée et relevée tome LXV, page 18.

Par un *lapsus calami*, en faisant ma première note, je renvoyais à la lettre de Thieriot du 20 mars; mais j'avais omis la date. Je me reportai naturellement à l'année où *Didon* avait paru. La lettre à Thieriot est de 1736. (*Voyez* LII, 226.) Ce qui donna naissance au *Fragment d'une lettre sur Didon* fut le mauvais procédé de Le Franc, dont j'ai parlé dans mon *Avis* en tête d'*Alzire*, tome IV, page 148, et aussi tome XIV, pages 156-157.

TOME XLIII.

En donnant, pages 293 et suivantes, le *Mémoire présenté au ministère de France*, etc., j'ai dit que je le reproduisais d'après le *Journal encyclopédique*, avec des points à la fin de plusieurs alinéa; *ce qui*, ajoutai-je, *semble indiquer des lacunes*.

M. Angliviel, bibliothécaire du dépôt de la marine à Paris, qui possède un exemplaire du Mémoire de Voltaire contre son oncle, a bien voulu me le communiquer. Je puis donc, grâce à lui, rétablir aujourd'hui les suppressions faites par l'éditeur du *Journal encyclopédique*.

Et d'abord la pièce est intitulée MÉMOIRE POUR ÊTRE MIS *à la tête de la nouvelle édition qu'on prépare du* Siècle de Louis XIV, *et pour être distribué à ceux qui ont les anciennes*. C'est un in-8° de 15 pages.

Voici les lacunes à remplir :

Page 296, ligne 18 :

qui ont servi la patrie.

Figurez-vous un gueux échappé des petites-maisons, qui couvrirait de son ordure les statues de Louis XIV et de Louis XV : tel était ce misérable. Il se nomme L'Anglevieu, dit *La Beaumelle*, natif de Castres, né huguenot, élevé dans cette religion à Genève ; mais bien éloigné de ressembler aux sages protestants qui, respectant les puissances et les lois, sont toujours attachés à leur patrie. Il avait été inscrit à Genève parmi les protestants qui étudient en théologie, le 12 octobre 1745, sous le rectorat de M. Ami de La Rive, et s'était essayé à prêcher à l'hôpital pendant une année.

Ce fut lui, etc.

Page 297, ligne 5 ; au lieu de : *il n'ose*, lisez, *je n'ose*.

— ligne 29 :

qu'on a faite sur elle, et surtout ceux-ci :

Je naquis demoiselle et je devins servante,
J'écumai la marmite et pansai les chevaux.

Il imprime de vieux noëls remplis des plus grossières ordures contre le roi, la dauphine, et toutes les princesses.

Il attribue à madame de Maintenon une parodie impie du *Décalogue*, dans laquelle on trouve ces vers :

Ton mari cocu tu feras,
Et ton bon ami mêmement ;
A table en soudart tu boiras
De tout vin généralement.

On n'imputerait pas de pareils vers à la veuve du cocher de Vertamon ; et c'est ce qu'un petit écervelé audacieux ose mettre sur le compte de la femme la plus polie et la plus décente, à la vertu de laquelle il dit qu'il faut rendre justice.

Se tromper, etc.

Page 298, dernière ligne :

son style. Il prétend que Mlle Mancini, nièce du cardinal Mazarin, dit au roi : Quoi ! vous obéissez à un prêtre ! Je vous aime comme mes yeux : en Italie, au moins, je ne verrai pas mon amant gouverné en tout.

On ne relève ces petitesses, assez indifférentes, que pour faire voir avec quelle fidélité ce La Beaumelle écrit l'histoire.

Ses héros et ses héroïnes agissent comme ils parlent. On ne prétend point, etc.

Page 303, ligne 12, au lieu de : *ce n'est pas assez pour lui de soupçonner ;* lisez, *ce n'est pas assez pour ce* monstre *de soupçonner.*

Pages 304 et 305, les alinéa commençant par :

Ainsi donc Louis XIV
Enfin était-ce oublier
Il y a toujours
L'intérêt de la société

ne sont pas dans l'édition originale; d'où je conclus que la copie fut envoyée au *Journal encyclopédique* postérieurement à l'envoi du manuscrit à l'imprimerie, peut-être même postérieurement à l'impression.

Page 305, ligne 27, j'ai mis', d'après le *Journal encyclopédique* :

L. B. pousse son atroce démence, etc.

L'édition originale porte seulement :

Il pousse la démence, etc.

Page 306, ligne pénultième :

famille royale.

De pareilles horreurs semblent incroyables. Personne n'avait joint encore tant de ridicule à tant d'exécrables atrocités. Il paraît même que l'on s'avilit.

Page 307, ligne dernière :

ces horreurs.

On a vu des exemples si frappants d'un emportement à peu près semblable de cette canaille qui ose prétendre à la littérature, qu'on ne peut trop mettre sous les yeux du ministère, des magistrats et du public, cette licence criminelle.

Lorsqu'on réimprimera Voltaire, dans un temps plus ou moins éloigné, les difficultés seront encore plus grandes qu'elles ne l'ont été pour moi de se procurer un exemplaire du *Mémoire*. Voilà pourquoi j'ai donné ici les passages qui manquent dans le *Journal encyclopédique*.

Tome L.

J'ai publié, en 1840 seulement, un complément pour ce volume. J'y ai donné une pièce qui n'était encore dans aucune édition de Voltaire, et que de jour en jour on aura aussi plus de peine à se procurer.

En faisant cette addition, j'aurais dû faire réimprimer le feuillet 603-604. Je parle, à la page 604, de *deux pièces*. A cause de l'addition, il faut aujourd'hui lire *trois*. Ces jours-ci seulement je me suis aperçu qu'il aurait fallu faire ce carton. Je donnerai pour mon excuse ces paroles de Bayle (1) : « De pareils oublis n'arrivent que trop souvent à ceux qui corrigent un ouvrage : ils ôtent certaines choses en un lieu, et laissent ailleurs la citation de ces mêmes choses. » Cela n'est-il pas arrivé à Voltaire lui-même (2)?

Au moyen du complément publié en 1840, le tome cinquantième doit avoir 630 pages, plus les faux titre et titre.

Voilà ce que j'avais à dire d'essentiel; et je reviens à la Table.

Quelque ample qu'elle soit, on n'y a compris, sur les personnes comme sur les choses, que ce qui est intéressant ou remarquable. On n'a pas relevé tous les passages où les personnages ne sont que nommés. Deux ouvrages de Voltaire, l'*Essai sur les Mœurs* et les *Annales de l'Empire*, demandaient peut-être une exception. Le tome XVIII contient une *Table alphabétique de tous les noms des personnages dont il est fait mention, soit dans le texte, soit dans les notes de l'Essai sur les Mœurs*. Si pareil travail n'a pas été fait pour les *Annales de l'Empire*, c'est, je l'avouerai, parceque je n'y ai pas pensé dans le temps.

Si l'on ne trouve, avec la *Table analytique*, ni *Table*

(1) *Dictionnaire historique et critique*, article TABOUÉ, remarque A.

(2) Dans une édition de 1733 du *Temple du Goût* (*voyez* tome XII, p. 382), Voltaire appelait Bossuet *le seul Français véritablement éloquent*. En 1744 (*voyez* tome XXIX, p. 215), il écrivait : « Le sublime Bossuet, que j'ai appelé et que j'appelle encore le *seul homme éloquent* ». Cependant la phrase de 1733 avait été changée avant 1744, ou l'a été depuis; et la citation qu'il en faisait en 1744 est restée.

alphabétique des ouvrages de Voltaire, ni *Table chronologique*, c'est que je les ai données dans le tome LXX; j'y ai même joint une *Concordance de la classification de quelques volumes des éditions de Kehl avec la distribution dans la présente édition.*

Paris, 16 novembre 1840.

BEUCHOT.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LES OEUVRES DE VOLTAIRE.

(Les chiffres romains indiquent les tomes; et les chiffres arabes, les pages.)

A

Adélaïde de Savoie (*Voy.* Duchesse de Bourgogne.)

Adélaïde Du Guesclin, tragédie de Voltaire. Jouée d'abord sans succès en 1734, I, 148. — Reproduite, en 1752, sous le nom de *Duc de Foix;* sentiment de Condorcet sur cette pièce, 149. — Mot d'un plaisant du parterre qui contribua à sa chute, *ibid.*; III, 283. — Anecdotes sur l'inconstance du public à son sujet, 282 *et suiv.* — D'où le fond en est tiré, *ibid.* — Texte de cette pièce, 287 *et suiv.* — Notes et variantes, 357, 361. — Négligence des éditeurs de Paris, II, 3. — Autres variantes indiquées dans la Correspondance générale de l'auteur, LI, 444, 450, 455, 471; LXII, 506, 514, 539. — Écrits publiés en 1752 et 1765, au sujet de cette pièce, III, 281. — Pourquoi Voltaire lui préfère le *Duc de Foix*, LX, 573, 578; LXI, 1. (Voy. *Amélie, Duc de Foix*, et *Duc d'Alençon*.)

Adelbert, marquis de Toscane, au commencement du 10e siècle. Est despotique dans Rome, XXIII, 104. (*Voy.* Théodora.)

Adhémar-Chabanois, chroniqueur du 11e siècle (*Voy.* Chabanois.)

Adhémar (marquis d'), grand-maître de la maison de Mme la margrave de Bareuth, par la protection de Voltaire, LV, 477, 538, 549; LVI, 79. — Lettre qu'il écrit, en 1750, à Voltaire sur l'ingratitude de Darnaud et de l'abbé Desfontaines, LV, 519. — Lettre en prose et en vers qui lui est adressée par l'auteur, en 1757, LVII, 298.

Adieux à la vie. Vers composés par Voltaire peu de temps avant sa mort, XIV, 488.

Adimo, fils de Brama, XV, 26. — Père de Brama, 299. — Père prétendu de tous les hommes, 26, 84, 299.

Adlerfeld, officier suédois. Auteur d'un journal militaire pour servir à l'histoire de Charles XII; ce qu'on en dit, XXIV, 9; LIV, 196.

Administration publique. Trois causes de la mauvaise administration qui a fait le malheur de tant de peuples, XLIV, 285. — Ce qui a rendu presque toutes les administrations vicieuses, 313. — Pensées à ce sujet, XXXIX, 422. — Qu'en tout genre d'administration l'uniformité est une vertu, XX, 265. — Qu'il est plus difficile et moins glorieux d'y réparer le mal que d'y faire le bien, LXVII, 71.

Adolphe de Nassau, empereur d'Allemagne. Le plus illustre guerrier de son temps, et le plus pauvre, XXIII, 280. — Comment et pourquoi fut élu, *ibid.* — S'allie avec l'Angleterre contre la France, qui soutient son compétiteur Albert, duc d'Autriche, 281. — Injustice honteuse qui fut la première origine de ses malheurs et de sa fin funeste, 282. — Accusé dans la diète de Mayence, y est déposé solennellement, *ibid.* — Vaincu et tué par Albert d'Autriche à la bataille de Spire, XVI, 259; XXIII, 13, 283.

Adolphe, fils d'Anoud, dernier duc de Gueldre. Fait la guerre à son père, qui le deshérite et donne ses Etats au duc de Bourgogne, XVII, 34.

Adolphe, frère de Christiern III, roi de Danemark. Tige des ducs de Holstein; détails historiques à ce sujet, XXIII, 514; XXIV, 47.

Adolphe, comte de Lamarche, archevêque-électeur de Cologne, au 14e siècle. Résigne l'archevêché, se fait comte de Clèves, et a des enfants, XXIII, 23.

Adolphe Ier de Nassau, électeur de Mayence, au 14e siècle. Charles IV lui donna la petite ville de Hœcht, XXIII, 21. — Sa mort, *ibid.*

Adolphe II de Nassau, électeur de Mayence, vers la fin du 15e siècle. Dispute son évêché à main armée; notice, XXIII, 21.

Adolphe-le-Simple, électeur palatin, neveu de Louis de Bavière, empereur. Mort en 1387, XXIII, 26.

Adolphe de Schauembourg, coadjuteur et ensuite successeur de l'archevêque luthérien Hermand de Neuwied, électeur de Cologne, au 16e siècle, XXIII, 23, 505. — L'un des plus savants hommes de son temps, 24.

Adolphe-Frédéric, roi de Suède. (*Voy.* Frédéric de Hesse.)

Adonaï, le même qu'Adonis. Nom emprunté des Phéniciens, XLVI, 129, 150. — N'était qu'un dieu local, XXX, 308; XLIV, 117. — Ce qu'il commanda à ses adorateurs, *ibid.*; XLVI, 168. — Notice y relative, XI, 109.

Adonis. Sa fête était célébrée chez les Philistins, III, 97. — Récit en vers de son histoire, XIV, 100.

Adorateurs (les), ou les *Louanges de Dieu*, dialogue, XLVI, 376.

Adorer. Idées disparates que présente ce mot, XXVI, 92. — Chez un grand nombre de compilateurs, est la profanation d'un mot consacré à l'Être des-

êtres, xlvii, 458. — On ne peut expliquer au juste le sens que lui donnaient les Égyptiens, les Grecs et les Romains, xxvi, 96; xlix, 394. — D'après celui qu'on peut lui donner, Alexandre ne le fit point adorer dans l'Inde, mais bien Auguste dans l'empire, 170; xx, 462.

Adrets (baron des). Son fils assassine Clermont Resnel, dans la journée de la Saint-Barthélemi, x, 93.

Adrien (l'empereur). Sa fameuse lettre au consul Servianus sur le caractère des Juifs d'Alexandrie, xxvi, 175; l, 452. — Pourquoi l'on a imaginé qu'il était chrétien, xv, 353. — Conte des légendaires à son sujet, 363; xxxi, 144. — Infamie qu'il divinisa, xi, 205; l, 309.

Adrien Ier, pape. Introduit à Rome l'usage de se faire baiser les pieds, honneur que Dioclétien avait arrogé à l'empire, xv, 391; xxiii, 47. — Fait frapper monnaie, et s'attribue les droits régaliens, xv, 394. — Opinion de quelques critiques à ce sujet, xxiii, 54. — Engage Charlemagne à répudier la fille de Didier, xv, 409. — Sa lettre à ce prince sur la donation de Constantin au pape Sylvestre, xxxii, 154. — Le remercie par des vers du renouvellement de la donation de Pepin au saint-siége, xxiii, 53. — Sa lettre à l'impératrice Irène sur le même sujet, *ibid.* — Il baptise et sacre deux fils de Charlemagne, 56. — Sa conduite adroite au second concile de Nicée, xv, 437 *et suiv.* — Ses légats y ont la première place, xxiii, 5. — Sa mort, 62. — S'il est vrai que Charlemagne ait fait son épitaphe, *ibid.* — Sa politique intéressée, xv, 435, 438. — Traita les affaires spirituelles en prince, 439. — Ses successeurs lui ont dû leur agrandissement, 416.

Adrien II, pape. Fit, le premier, porter la croix devant lui, xxiii, 6. — Sa conduite dans l'affaire de Lothaire et de la reine Teutberge, 88; xv, 509. — Gontier, archevêque de Cologne, s'humilie devant lui, *ibid.* — Louis-le-Germanique et Charles-le-Chauve méprisent ses menaces d'excommunication, xxiii, 88. — Le patriarche Photius l'excommunie par représailles, 6. — Conduite qu'il tint au sujet de la déposition d'Hincmar, évêque de Laon, et réponse vigoureuse qu'il reçut à ce sujet de Charles-le-Chauve, xxviii, 302.

Adrien III, pape. Son exaltation, xxiii, 7.

Adrien IV, pape. Anglais, fils de mendiant, mendiant lui-même, et devenu grand homme, xvi, 97; xviii, 358; xxiii, 11, 188. — Sa conduite et ses querelles avec Frédéric Barberousse, xvi, 99 *et suiv.*; xxiii, 188 *et suiv.* — Tableau qu'il fait exposer comme une marque de la vassalité des empereurs, 189; xvi, 101. — Prétentions ecclésiastiques qu'il cède au roi de Sicile, 102. — Donne, de son autorité, l'Irlande au roi d'Angleterre, *ibid.*, 86, 120; xlv, 320. — A quelle condition, *ibid.*; xxvii, 441. — Lettre de lui qui prouve que la race carlovingienne passa à Rome pour allemande, xv, 418.

Adrien V, pape. Son exaltation, xxiii, 12.

Adrien VI (Florent-Boyens), pape. Né à Utrecht, était fils d'un artisan, xviii, 358. — Ancien précepteur de Charles-Quint qui le fait pape, xvii, 177, 197. — Était alors régent en Espagne, xxiii, 453. — Avouait que l'Église romaine avait besoin de réformes, xvii, 262. — Haï des Romains comme étranger, xxiii, 16. — Ce qu'on écrivit à sa mort sur la porte de son médecin, *ibid.*

Adrien. Dernier patriarche en Russie, xxv, 136.

Adultère. Origine et racine de ce mot, xxvi, 99. — Expressions diverses qu'on lui substitue dans la bonne compagnie, 101. — Était impossible chez les Lacédémoniens, 102. — Ses conséquences parmi nous, 103. — Mémoire en faveur des maris, 104. — Autre Mémoire en faveur des femmes, 108. — Ce qu'il faudrait pour juger valablement un procès d'adultère, 110. — Cas singulier rapporté par saint Augustin, 111. — Bayle, plus sévère que ce saint dans le jugement qu'il en porte, *ibid.* — Que la société a fait une convention secrète de ne pas poursuivre ce crime, l, 301. — Quand puni de mort par les protestans, xviii, 101. — Comment se prouvait chez les Juifs, xv, 456; xxx, 464. — Pourquoi les hommes raisonnables entreprennent rarement ces sortes de procès, xii, 78.

Adversité (l'). Rend faible, iii, 25.

Aétius, général sous Valentinien. Ses victoires sur les Francs, avec lesquels il s'unit ensuite contre Attila, xxii, 37. — Fut l'un des derniers soutiens de la grandeur romaine, *ibid.*

Affectation (l') personnifiée. Son portrait en vers, traduit de l'anglais de Pope, xiii, 399; xxxvii, 260.

Affirmation (l'). Ne doit avoir lieu qu'en

132. — Par quelle fatalité elle n'est véritablement honorée qu'à la Chine, *ibid. et suiv.* — Épître en vers sur cet art utile, et anecdote y relative, XIII, 232; LIX, 366. — Est, de toutes les professions, celle qui a le plus besoin d'une nombreuse famille, XVIII, 438. (Voy. *Culture*, *Terres.*)

AGRIPPA (*Marcus Vipsanius*). Gagna la bataille d'Actium, VIII, 95. — Fit la fortune d'Auguste, *ibid.*, 161.

AGRIPPA, petit-fils d'Hérode. Emprisonné sous Tibère, XLIX, 462. — Fait roi par Caligula, *ibid.*

AGRIPPA (*Corneille*), auteur du 15e siècle. Accusé de sortilége et d'incrédulité, fut bien heureux de ne mourir qu'à l'hôpital, XLIII, 501. — Ce qu'il a débité sur Adam et Ève, *ibid.* — Pourquoi écrivit contre les sciences, qu'il avait cultivées, *ibid.*

AGRIPPINE, mère de Néron. Observations sur ce qu'en dit Tacite, XLIV, 418.

Aguans (les). Ancienne colonie des Tartares, XVIII, 442. — Bouleversent la Perse au commencement du 17e siècle, *ibid. et suiv.* — Autres détails sur l'origine de cette milice, XXV, 368. — Et sur les ravages qu'elle commit, *ibid. et suiv.*

AGUESSEAU (*Henri* d'), père du chancelier. Intendant du Languedoc, fait rouer vif le prédicant Chomel, XX, 381; L, 31.

AGUESSEAU (*Henri-François* d'), chancelier. Le plus savant magistrat que la France ait eu; Notice qui le concerne, XIX, 89. — N'étant encore que procureur-général, refuse de se charger d'un édit que fit dresser le chancelier Voisin, relativement à la constitution *Unigenitus*, XX, 431. — Accuse le cardinal de Bouillon devant le parlement, 459. — S'oppose au système de Law, XXII, 290. — Est exilé, 291. — Puis rappelé au conseil, 301. — A quel point s'abaisse et oublie tous ses principes, lors de l'enregistrement de la bulle *Unigenitus*, 306. — Soutient les prérogatives de sa place contre le cardinal Dubois, mieux qu'il n'en avait maintenu la dignité en revenant à Paris à la suite de Law, 307. — Est exilé de nouveau, *ibid.* — Ne reparaît à la cour et ne reprend les sceaux que sous le ministère de Fleury, *ibid.* — Achève de se discréditer par sa soumission au cardinal, 315. — Lettre où il autorise la *question*, L, 328. — Mémoire que lui adressa Voltaire, en 1738, pour obtenir réparation des calomnies de Desfontaines, LIII, 473. — Refus qu'il lui fit d'un privilége pour ses *Eléments de Newton*, I, 163; XL, 61; XLVIII, 328; LIII, 23, 30. — Son caractère; petitesses qui ont marqué son administration de la librairie, I, 163. — Ennemi des gens de lettres, et janséniste, LIX, 425. — Demi-savant et demi-citoyen qui voulait empêcher la nation de penser, LXI, 299. — A défendu des lois, mais n'a jamais défendu l'humanité, LXIV, 39. — Rhéteur sans éloquence, n'a jamais fait répandre une larme, LXVI, 86. — N'a parlé des spectacles qu'en pédant, 119. — Autres réflexions sur ses écrits relatifs à l'art dramatique, XXXV, 223; LIX, 425. — Son Éloge proposé à l'Académie française, en 1761; ce qu'on en dit à cette occasion, 415, 425. — Paroles remarquables qu'il adressa, en 1714, à des magistrats, sur l'injustice des préjugés, XLVIII, 406. — Anecdote qui le concerne, LXX, 408.

Ah! ah! (les). (Facétie dirigée, en 1771, contre Le Franc de Pompignan, à l'occasion de son Éloge funèbre du duc de Bourgogne, XL, 350.

AHIAS (le prophète). Commentaire sur la manière dont il prédit la scission des douze tribus d'Israël, XLIX, 320.

Aï (vin d'). Sa mousse pétillante, image de l'humeur des Français, XI, 21; XIV, 130; LII, 301.

AICHSPALT (*Pierre*), électeur de Mayence au 14e siècle. Bourgeois de Trèves, et médecin de Henri VII de Luxembourg, XXIII, 21.

Aides-de-camp. Leurs fonctions; vers descriptifs dans la *Henriade*, X, 273.

Aïeux chimériques (les), mauvaise comédie. (*Voy.* J.-B. ROUSSEAU.)

Aigle. Comparaisons poétiques d'un aigle fondant sur les troupeaux, X, 137. — D'un autre planant dans l'air, et tombant sur des faucons, XI, 244. — D'un autre blessé par un serpent qu'il enlève et déchire dans les airs, VI, 297; XIII, 357. — D'un autre suivant dans les nues l'objet de sa flamme, XII, 48.

Aigle à deux têtes. (Voy. *Armoiries.*)

Aigle blanc (chevalier de l'). Ordre renouvelé par Auguste, roi de Pologne, XXIV, 135.

AIGNAN, capucin et médecin. Inventeur du *baume tranquille*, LI, 103.

AIGUILLES (marq. d'). (*Voy.* ÉGUILLES.)

Aiguillette (nouer l'). Ce que c'est, et origine de cette expression, XI, 222. — Vers descriptifs, *ibid.* (Voy. *Impuissance* et *Maléficiés.*)

B

l'éloge qu'en a fait Montjoye en 1817, et sur l'inexactitude étrange des faits qui y sont rapportés, XII, 480.— Observation critique de lui, reconnue juste par Voltaire, XXXIX, 53.

BERTHOL. Tige de la maison de Maurienne et de Savoie, XVI, 50.

BERTHOLD DE HENNEBERG, archevêque et électeur de Mayence. Principal auteur de la ligue de Souabe, et grand réformateur de couvents de religieuses, XXIII, 22. — Sa mort en 1514, *ibid.* — Gualtieri prétend faussement qu'il mourut d'une maladie peu convenable à un archevêque, *ibid.* — Autres détails à ce sujet, XXXIV, 80, 400.

BERTILLOT, officier de génie à Versoix. Lettre qui lui est adressée en 1775, LXIX, 302.

BERTIN (*Henri-Léonard*), lieutenant de police, puis contrôleur-général et ministre d'état. A institué des sociétés d'agriculture, XIII, 234, 237. — Fut l'un des juges de La Bourdonnais, et principalement celui dont l'équité lui sauva la vie, XLVII, 308.— Rapport, notes et lettres de lui, en 1774, pour la saisie à faire, aussitôt après son décès, de tous les papiers et manuscrits de Voltaire, que l'on croyait alors en danger de mort, I, 417 *et suiv.* — Ordre du roi et instruction sur le même objet, 426 *et suiv.* — Notice, LVIII, 300. — Anecdote qu'on en cite, LXVI, 316.

BERTRADE, femme du comte d'Anjou. Fait casser son mariage, pour épouser Philippe Ier, roi de France, qui est excommunié, XVI, 20. — Censure de la cour de Rome à ce sujet, *ibid. et suiv.*— Prend l'habit de Fontevrault, XI, 61.

BERTRAND, fils de Raimond, comte de Toulouse. Fonde l'état de Tripoli, XVI, 171.

BERTRAND. Bourgeois anobli par Philippe-le-Bel, XVII, 11.

BERTRAND, évêque de Metz. Introduit l'usage des archives dans les villes, XXIII, 210.

BERTRAND (*Élie*), pasteur à Berne. Son séjour aux Délices en 1755, LVI, 667. — En 1758, Voltaire l'associe à l'entreprise de l'*Encyclopédie*, LVII, 558, 617, 638. — En 1759 est, à sa recommandation, reçu membre de l'Académie de Lyon, LVIII, 67, 91. — S'occupait de travaux sur l'histoire naturelle, 59, 61, 164; LVII, 619. — Compte rendu de son *Dictionnaire universel des fossiles*, XLI, 446; LX, 495; LXI, 59. — L'article *Droit canonique* du *Dictionnaire philosophique* lui est attribué, XXVIII, 466; LXVI, 208. — Ses recherches sur les langues anciennes et modernes de la Suisse, LVII, 554.— Son traité de l'*Irrigation des prés*, LXI, 434. — Lettres qui lui sont adressées, de 1755 à 1772. (Voy. *Tabl. part.* de LVI à LXVIII.)— Notice, LVI, 585.

BERTRAND OU BERTRANDI (*Pierre*), cardinal et chancelier sous Henri II. Loi qu'il fit rendre contre les mères infanticides, L, 269. — Autrefois premier président du parlement, XXII, 95.— Homme tout dévoué aux maximes ultramontaines, *ibid.* — Son étrange assertion en faveur de la juridiction ecclésiastique, XXVI, 72.— Avait été aussi évêque d'Autun, *ibid.*

BÉRULE (Pierre de). Fondateur des oratoriens, devenu depuis cardinal, XVII, 336.

BERWICK (*Jacques* FITZ-JAMES, duc et maréchal de), fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre, et de la duchesse de Marlborough, XIX, 20. — Commande les troupes de France et d'Espagne dans la guerre de la succession, XX, 57. — Gagne la bataille d'Almanza sur milord Galloway, 59. — Aventure de cette journée qu'il racontait toujours avec étonnement, 399.— Durant le siége de Lille, en 1708, Marlborough fait, par son entremise, proposer à Louis XIV d'entamer des négociations de paix, 68. — La cour l'oblige à faire une réponse négative, 69. — Sa mésintelligence avec le duc de Vendôme, 68. — Est envoyé en Flandre, après la bataille de Malplaquet, 82. — Ses belles campagnes du Dauphiné et de la Provence contre le duc de Savoie, de 1709 à 1712; et pourquoi Voltaire n'en a presque rien dit, *ibid.* — Il assiége Barcelone pour Philippe V, 112.— Remplace le maréchal de Villars en Languedoc, 400. — Conspiration contre lui à Nîmes, et supplice des conjurés, *ibid.* — Après la mort de Louis XIV, commande l'armée du régent contre Philippe V, XXI, 9. — Exhorte le duc de Liria, son fils, officier-général dans l'armée espagnole, à bien faire son devoir, *ibid.* — Est tué, en 1734, au siége de Philipsbourg, XIX, 20. — Fut duc en Angleterre, en Espagne et en France, *ibid.* — Avait commandé avec succès en Espagne en 1704; des intrigues de cour le firent rappeler : anecdote à ce sujet, XX, 59.— Lettre singulière, en vers et en

voie son discours de réception à Voltaire, qui l'en remercie, LXVII, 496.

Brésil (le). Époque de sa découverte, XVII, 432.—Caractère, genre de vie et mœurs de ses habitants, 405, 407, 433.—État de langueur des premières colonies; établissements solides qu'y forment enfin les Portugais, 434.—Pris tour à tour par les Espagnols et les Hollandais, est revenu à ses anciens maîtres; ce qu'il leur a rapporté, 435. — Le roi y est riche, et le peuple y est pauvre, *ibid.*—Comment fut perdu pour la France, sous Henri II, *ibid.* —Autres détails de ses vicissitudes, XVIII, 253, 389. (Voyez *Brasiliens.*)

BRET, littérateur. Lettre qui lui est adressée, en 1761, au sujet d'une édition de Bayle qu'il se proposait de publier, LX, 7.—Interdit de ses fonctions de censeur royal en 1767, pour son approbation donnée au *Bélisaire* de Marmontel, LXIV, 398, 430.

BRETAGNE (*Louis*, duc de), fils du duc Louis de Bourgogne et de Marie-Adélaïde de Savoie. Mort en 1712; Notice biographique, XIX, 3; XX, 206.

Bretagne (la). Au 14e siècle, est une occasion de guerre entre la France et l'Angleterre, XVI, 361, 376.—Donnée en dot à l'épouse de Charles VIII, et depuis incorporée à la France, XVII, 38, 99.

BRETEUIL (*François-Victor* LE TONNELIER de), ministre de la guerre. Notice, LI, 97.

BRETEUIL (*Louis-Nicolas*, baron de), oncle du précédent. Pardonne à J.-B. Rousseau, son ancien secrétaire, une satire contre lui, XIII, 101; XXXVII, 485.— Lettre que lui écrit Voltaire, en 1724, au sujet de sa petite vérole et de l'incendie du château de Maisons, LI, 100.

BRETEUIL (*Gabrielle-Émilie* LE TONNELIER de). (*Voyez* marquise DU CHATELET.)

BRETEUIL (l'abbé de), frère puîné de la précédente, grand-vicaire à Sens. Lettre en vers et en prose qui lui est adressée, LII, 16. — Voltaire lui envoie un *Bayle* complet, pour présent d'étrennes, LIII, 353.

BRÉTISLAS (*Henri*), évêque de Prague. Est fait duc ou roi de Bohême; achète son investiture de l'empereur Henri VI, à prix d'argent, XXIII, 217.

BREUNER, général allemand. Massacré par les Turcs, dont il était prisonnier, XXI, 4.

Breuvage d'immortalité. Liqueur composée par des charlatans de Chine, XVII, 474.—Devint le sujet de mille fables dont l'Asie fut inondée, et qu'on a prises pour de l'histoire, *ibid.*; XLVII, 343; XLVIII, 245, 307.

Bréviaire. Ramas d'antiennes et de répons en latin de cuisine, LXVI, 524.

BRÉZÉ (marquis de). (*Voy.* MAILLÉ.)

BRIASSON, libraire à Paris. Lettre qui lui est adressée, en 1756, au sujet de l'*Encyclopédie*, LVII, 21.

BRIE. (*Voy.* DE BRIE.)

BRIENNE (*Henri-Auguste* de LOMÉNIE, comte de), secrétaire d'état des affaires étrangères pendant la minorité de Louis XIV. Notice, XIX, 40. — A laissé des *Mémoires* instructifs, *ibid.*, 70. — Y a justifié Concini, XVIII, 177.

BRIENNE (*Henri-Louis* de LOMÉNIE, comte de), fils du précédent, aussi secrétaire d'état. N'eut pas les qualités de son père, XIX, 41.—Ses malheurs, et Notice qui le concerne; sa mémoire inhumainement déchirée, et par qui, *ibid.*

BRIENNE (marquis de). A un bras emporté au combat d'Exiles; son mot héroïque, XXI, 192.—Sa mort, *ibid.*—Autres détails, XXXIX, 35.

BRIENNE. (*Voy.* JEAN DE BRIENNE.)

BRIENNE (*Étienne-Charles* de LOMÉNIE de), archevêque de Toulouse. Versions contradictoires sur le discours qu'il prononça, en 1765, à l'ouverture de l'assemblée du clergé, LXII, 358, 374.—Reçu à l'Académie française en 1770, LXVI, 324. —Anecdote à cette occasion, 424.—Sa protection réclamée en faveur des Sirven, 331, 343. — Accusé d'intolérance par Voltaire, 489, 513. (*Voy.* AUDRA) — Justifié par d'Alembert, qui le croit philosophe, 504, 538.—Représenté depuis par celui-ci comme étant à la tête d'un projet pour le rétablissement des jésuites, LXVIII, 453.—Notice, LXII, 329.

Brigadiers. Leur institution par Louis XIV, XX, 255.

BRIGITTE (sainte). Ses lettres au pape Grégoire XI, prétendues dictées par un ange, XVI, 318.

BRILLANT (*Ancelin*), ancien avocat au parlement de Bordeaux, et maître-d'hôtel de Henri de Condé. Écartelé comme convaincu d'avoir empoisonné ce prince, XVIII, 110, 161; XXII, 140.

BRINON (Mme de). Femme bel esprit, qui composait de mauvaises comédies pour les demoiselles de Saint-Cyr, et que ses intrigues firent chasser par Mme de

C

CHAUDRON (*Madeleine* ou *Michelle*). Brûlée à Genève comme sorcière; horribles tourments qu'on lui fait souffrir, XLII, 441; L, 281.—Détails de son procès, XXVII, 320.

CHAUFEPIÉ. Prétendu continuateur de Bayle, XXVII, 318; XXXIX, 619.

CHAULIEU (l'abbé de). Auteur d'une épigramme contre l'approbation donnée par Lamotte à l'*OEdipe* de Voltaire, I, 181; II, 9.— Remercîment de celui-ci à l'occasion de vers qu'il lui avait prêtés, XIV, 318. — Lettres en vers et en prose qui lui sont adressées, LI, 34, 35. — Récit en vers de ses derniers moments, XIII, 51.—Fragment d'une épître dans laquelle il se plaignait de ce qu'on lui attribuait les sottises d'autrui, et jugement de Voltaire sur cette pièce, II, 15 *et suiv.*—Vers qu'on en cite sur la mort, LXV, 262. — Sa vanité, XIII, 46, 52. — Son portrait dans le *Temple du Goût*, XII, 347.—Pourquoi Voltaire a publié sous son nom l'*Épître à Uranie*, I, 155; XII, 15.—Notice de sa personne et de ses ouvrages, et fragments qu'on cite de ses poésies, XIX, 80. — On a imprimé de lui trop de bagatelles insipides de société, 81; XLVIII, 268. — Vers qui le caractérisent, XIV, 266; LI, 49.

CHAULNES (*Honoré* d'ALBERT, duc de), maréchal de France sous Louis XIV. Notice, XIX, 22.

CHAULNES (duc de). (*Voy.* PECQUIGNY-CHEVREUSE.)

CHAUMEIX (*Abraham*). Convulsionnaire ardent, devenu en 1759 l'oracle du parlement de Paris, XXVI, 7; XL, 118; LVIII, 39, 44. — Dénonce l'*Encyclopédie* aux magistrats, et en signale les auteurs comme des impies, *ibid.*; XLII, 322, 650; XLIII, 436, 537; LVIII, 458; LIX, 200; LXIII, 67. — Élève le premier l'orage contre Helvétius, par son *Examen critique* du livre de l'*Esprit*, XXXII, 64. — Sarcasmes contre lui, XIII, 228.—Figure dans *Socrate* sous le nom de *Chomos*, VI, 488.—Rôle qu'il joue dans le *Pauvre Diable*, et dédicace ironique qui lui est faite de cette satire, XIV, 147, 161.—Comment dépeint dans *le Russe à Paris*, 189.— Rôle qu'il joue dans la *Pucelle*, XI, 284. — Retiré à Moscou, y devient raisonnable, s'oppose à la persécution, et fait un *factum* contre les capucins, XXVI, 7 *et suiv.*; XXXII, 34; XLIII, 538; LXII, 375, 411. — Par qui cité comme un Père de l'Église, XL, 118. — Notice, *ibid.*

CHAUSSERAYE. (*Voy.* LA CHAUSSERAIE.)

CHAUSSON, brûlé au 17e siècle. Ses mœurs infames, XII, 258, 417; XIV, 238.

CHAUVEAU (*François*). Graveur célèbre du siècle de Louis XIV, dont les estampes ornent les cabinets des curieux, XIX, 232. — Notice à son sujet, *ibid.*

CHAUVELIN (*Germain-Louis*), garde-des-sceaux. Son génie peu élevé, XXI, 47. — Encourage Fleury à demander la cession de la Lorraine à Stanislas, avec réversion à la couronne de France, 56. — Le cardinal ne peut lui pardonner d'avoir abusé de sa faiblesse en cette circonstance, *ibid.* — Il est exilé, XXII, 348. — Anecdote sur ces deux personnages, LIV, 37. — Poursuites qu'il exerça contre Voltaire, au sujet de la publication du *Temple du Goût* et des *Lettres philosophiques*, LI, 203, 409. — Il fit tout ce qu'il put pour l'empêcher d'être prophète chez lui, LII, 50. — Le persécuta encore pour la *Pucelle*, 147, 150, 242. — Et pour le *Mondain*, 344 à 376; LV, 462. — Ce qu'en dit l'auteur à l'occasion de la préférence que ce ministre donna sur lui à La Serre, pour une histoire de Molière et de ses ouvrages, LIII, 638; LX, 287. — Défendu par lui contre une calomnie de Lenglet-Dufresnoy, LV, 58.

CHAUVELIN (*François-Claude*, marquis de), ambassadeur à Turin. Protecteur des beaux-arts, défenseur de la liberté contre son frère le garde-des-sceaux et contre le cardinal de Fleury, LI, 203, 234, 238. — En 1759, est invité par l'auteur à venir aux Délices, LVIII, 168.— Séjour qu'il y fait avec son épouse, et regrets de leur départ, *ibid.*, 218 *et suiv.* — Ses observations critiques sur la tragédie de *Tancrède*, 170. — Autres observations de lui sur une lettre de l'auteur au roi de Prusse, écrite à cette époque par ordre du ministère, I, 416. — Est auteur d'une fort jolie pièce de vers sur les *Sept péchés mortels*, LVII, 550. — Vers de Voltaire à son épouse à ce sujet, XIV, 426. — Note qui le concerne, 422. — Lettres qui lui sont adressées, de 1759 à 1767. (Voy. *Tabl. part.* de LVIII à LXIV.) — Regrets de l'auteur à l'occasion de sa mort en 1773, LXVIII, 395.

CHAUVELIN (marquise de). Son séjour aux Délices, en 1759; sa belle voix; vers à l'occasion de son départ, LVIII, 218, 220, 224, 248.— Autres vers qui lui sont adressés au sujet des *Sept péchés mortels*, chantés par son mari, XIV, 426.

D

avec les monarchies modernes, 26.—Ils y furent ordonnés légalement, *ibid.* — Les clercs et les abbés ne pouvaient combattre sans la permission de leur évêque, 27.—Usages et formules qu'on y observait, 28.—De plusieurs duels qui furent ordonnés par les parlements et par les rois, 29 *et suiv.*, 175; XXII, 89.—On en compte beaucoup où des gens d'Église ont eu part, depuis le cardinal de Guise jusqu'au cardinal de Retz, XVIII, 182.—Défis entre des rois, sans un seul exemple de combat, XVII, 32; XXIII, 470.—Jusqu'au 16e siècle, furent une des épreuves usitées dans les accusations juridiques, XVII, 35.—Barbarie gothique devenue le caractère de la nation, et qui, non moins que les guerres civiles et étrangères, a contribué à dépeupler le pays, XIX, 266.—Pourquoi abolis par Louis XIV, XX, 254.—Réflexions à ce sujet, XXXIX, 133.—Par quelle contradiction sont honorables et pendables chez les nations modernes, L, 266.

Dufaï, directeur du Jardin du Roi et du Cabinet d'histoire naturelle, à Paris. Vers et notice à son sujet, XII, 72.

Dufaur (*Louis*), conseiller sous Henri II. Recommande la réforme des mœurs et la tolérance des religions, XXII, 95.—Est arrêté avec Anne Dubourg et impliqué dans son procès, *ibid.*—Interdit et mis à l'amende, proteste contre cet arrêt, qui est rayé et biffé, 97.

Dufossé (*Pierre-Thomas*), écrivain de Port-Royal. Auteur des *Mémoires* publiés sous le nom de *Pontis*, XIX, 178; XXXIX, 283.—Son récit de l'apparition de la mère Angélique, XXVI, 513.

Dufourni, auditeur des comptes. Continuateur de l'*Histoire généalogique des grands-officiers de la couronne*, du P. Anselme, XIX, 49.

Dufresne (*A.-A.*), acteur de la Comédie française. Joue le rôle d'*OEdipe* dans la tragédie de Voltaire qui porte ce nom, II, 9.—Son jugement sur cette pièce, LI, 193.—Son succès dans le rôle d'*Orosmane*, XII, 64.—Sa retraite du théâtre, LIV, 288, 311.—Des corrections qu'il fit ou fit faire au rôle de Vendôme, dans *Adélaïde du Guesclin*, et dont se plaignit l'auteur, LXII, 528, 540.—N'avait qu'une belle voix et un beau visage, LXX, 429.

Dufresne (Mme), née de Seine, femme du précédent, et actrice. Son billet *in articulo mortis*, LI, 269.—Notice, *ibid.*—Le rôle d'*Alzire* fut fait pour elle, LII, 174.

Dufresne (*Jeanne-Françoise*), actrice, et sœur du précédent. (*Voy.* Quinault-Dufresne.)

Dufresnoi (*Charles-Alphonse*), peintre et poëte. Auteur d'un poëme latin *de la Peinture;* Notice, XIX, 103.

Dufresnoi (Mme), femme d'un commis du marquis de Louvois, et maîtresse de ce ministre. Ce que Louis XIV fit pour elle, XX, 162.—Mise en scène dans l'*Ingénu*, XXXIII, 440.

Dufresny (*Charles* Rivière), auteur comique. Passait pour petit-fils de Henri IV, et lui ressemblait, XIX, 103. — Ses comédies, appréciées, *ibid.*—Mort pauvre, malgré la munificence de Louis XIV, *ibid.* — Mot de ce prince sur sa prodigalité, XII, 49. — Avilit ses talents dans la misère, *ibid.*, 54. — Mourut en poltron, LI, 125. — Mot qu'on en cite au sujet du nouveau Louvre, XXXII, 59. — Les *Lettres persanes* de Montesquieu sont une imitation de son *Siamois*, XIX, 162. — Regnard ne lui a point dérobé la comédie du *Joueur*, comme on l'a prétendu, 185. — Eloge de plusieurs de ses comédies, XXXVII, 368. — Jolie chanson qu'on en cite, 374. — Fut attaqué indignement par J.-B. Rousseau, 513.

Duguast, l'un des mignons de Henri III. Part qu'il eut à sa faveur et à ses débauches, X, 46.

Duguast (marquis de). (*Voy.* del Vasto.)

Duguay-Trouin (*René*), l'un des plus grands hommes de la marine française. Notice qui le concerne, XIX, 103. — Homme unique en son genre; de simple matelot devient chef d'escadre, 499. — Prend beaucoup de vaisseaux marchands de Hollande et d'Angleteree, *ibid.* — Equipe une petite flotte pour le Brésil; prend aux Portugais Saint-Sébastien de Rio-Janeiro, XX, 97. — Sa mort, XIX, 104. — Ses *Mémoires*, 103; LIV, 151.

Duguesclin (*Bertrand*). Etait un *condottiero*, IX, 377. — Passe en Castille au secours de Transtamare contre don Pèdre, son frère et son roi légitime, *ibid.*; XVI, 380. — Rançonne Urbain IV dans Avignon, IX, 377; XVI, 381.— Est défait et pris à Navarette par le prince Noir, *ibid.* — Se rachète, 382. — Est envoyé une seconde fois par Charles V en Espagne, IX, 378. — Défait don Pèdre auprès de Tolède, XVI, 382. — Devenu connétable, sauve la France envahie par les Anglais, 384.—Honneurs funèbres que Charles V

E

H

nemarck, vient à Stockholm implorer le secours du roi de Suède, *ibid.* — Celui qu'il en reçoit, 66. — La guerre se termine à son avantage, 72. — Commande la cavalerie suédoise à la bataille de Clissan, périt dans cette journée, 108.

Holstein (duc de), fils du précédent. Est dépouillé de ses états par le roi de Danemarck, xxiv, 298, 310; xxv, 263. — Mesures prises par le prince de Hesse pour l'exclure de la couronne de Suède, à laquelle il pouvait prétendre à la mort de Charles XII, xxiv, 353 *et suiv.* — Pierre-le-Grand le fait venir à sa cour et soutient ses droits, xxv, 379. — Épouse Anne Petrowna, fille du czar, 381; xxiv, 343. — Veut attirer Voltaire auprès de lui, lii, 70, 152, 347. — Sa mort, 152.

Holstein (duchesse de). (*Voy.* Edwige et Edwige-Éléonore.)

Holstein (comte de). (*Voy.* Gérard.)

Holstein-Gottorp (duc de). Devenu empereur de Russie en 1762. (*Voy.* Pierre III.)

Holwell (*Jean-Sophonie*), gouverneur de Calcutta. Prisonnier au Bengale, xlvii, 357. — Y a étudié pendant vingt ans la langue sacrée, et a puisé à la source du brachmanisme, xv, 287; xlvii, 358, 413; lxix, 448. — A traduit et publié le *Shasta*, livre des anciens brames, xv, 80; xxi, 265; xlviii, 230. — Est auteur de Mémoires précieux sur l'Inde, xlvii, 358. — A démontré que les Gangarides avaient écrit une mythologie il y a cinq mille ans, *ibid.* — Description qu'il donne de la contrée de Vishnapour, 486.

Homberg, chimiste et philosophe. Soupçonné à l'occasion des désastres de la famille royale de Louis XIV, court à la Bastille se constituer prisonnier; pourquoi n'y est pas reçu, xx, 208; xxxix, 25.

Home (*Henri*), grand-juge d'Écosse, depuis milord Kaims. Auteur d'*Éléments de critique;* singularités curieuses de cet ouvrage, xli, 435 *et suiv.* — Admirateur de l'absurde galimatias de Shakespeare, qu'il propose pour modèle du bon goût et de l'esprit dans la tragédie, 437. — Trouve Racine ridicule, et s'avise d'en critiquer les plus admirables endroits sans savoir le français, *ibid.*, 438; xxvii, 87. — Jugements extraordinaires qu'il porte sur tous les arts, xxxiv, 97; xli, 439; xlviii, 425.

Homel, ministre protestant. Roué vif en 1683, en Languedoc, à cause de sa croyance, xx, 381; l, 31.

Homélies, supposées prononcées à Londres, de 1765 à 1769: Sur l'athéisme, xliii, 228. — Sur la superstition, 251. — Sur l'interprétation de l'Ancien Testament, 265. — Sur l'interprétation du Nouveau Testament, 283. — Sur la communion, xlv, 298. — Autre, sur la doctrine et la morale de Jésus, et qui est attribuée au pasteur Bourn, xliv, 370.

Homère. Naquit probablement à Smyrne, xv, 113. — Obligations que lui a la langue grecque, xxxviii, 551. — Qui fit, le premier, connaître ses poëmes et les mit en ordre, xxxi, 37. — A peint les dieux tels qu'on les croyait, et les hommes tels qu'ils étaient; son livre est un monument de ces temps reculés, x, 38, 417; xlvi, 135. — Notice historique sur sa personne et sur ses ouvrages, x, 415. — A créé son art et l'a laissé imparfait, 422. — Son grand mérite est d'y avoir été un peintre sublime, *ibid.* — Barbarie des mœurs qu'il a dépeintes, ix, 289. — On les retrouve chez les Arabes du temps de Mahomet, xv, 330. — Fut calomnié par Margitès, ii, 17. — Pourquoi dut être préféré à Hésiode par les Grecs, xxix, 146. — Ce qui confirme dans l'opinion qu'il était de la colonie grecque établie à Smyrne, 147. — A peint son siècle, 149. — A de grands défauts, dont tous les gens de goût conviennent, à l'exception de Mme Dacier, son commentateur, 151. — N'a jamais fait répandre de pleurs, 153. — Il y a beaucoup de pierres brutes dans le bâtiment de marbre qu'il a élevé, 155. — Vers qui le caractérisent, xii, 24, 253, 509. — Inférieur au Tasse, xvii, 184; xxxiv, 98. — Et à l'Arioste, xvii, 184. — Qui sont ceux qui ne peuvent lui pardonner ses fautes en faveur de ses beautés, x, 424. — Que presque tous les critiques y ont cherché des règles qui n'y sont point, 402. — Questions sur ce poëte, adressées à Mme Dacier, xxxii, 201 *et suiv.* — Comment une traduction en vers français pourrait réussir, 204. — Morceaux des neuvième, seizième et vingt-quatrième chants de

I

Grecs, avant Pythagore, y voyageaient pour s'instruire, xv, 76, 282. — Et les plus anciens peuples pour y commercer, 76. — On y jouit d'une vie longue et saine, xxi, 268. — Son continent a été plus étendu qu'il ne l'est aujourd'hui, xv, 291. — Pourquoi Alexandre-le-Grand en fit la conquête, 282. — L'antiquité des arts y a toujours été reconnue des autres peuples, 284. — Quand les esprits y dégénérèrent, 287. — Religion qui y domine, 295. — Antiquité de la loi écrite, le *Shasta*, xxi, 266; xlvi, 111; xlviii, 229. — Comment la Vertu y est figurée dans les pagodes, xxi, 269. — De son paradis terrestre, xlvii, 451; xlviii, 240. — Espèces d'hommes différentes qui la peuplent en deçà et en delà le Gange, et leurs coutumes, xvii, 372 *et suiv.* — Quatre nations qu'on y remarque, 480. — Grands ouvrages, 482. — Contradictions dans les histoires de ce pays, 483. — Esprit de doute avec lequel il faut lire presque toutes les relations qui nous en viennent, 378. — Influence de son climat, xviii, 449. — Son excès d'opulence et de luxe n'a servi qu'à son malheur, *ibid.* — Pourquoi le petit peuple est pauvre dans ce riche pays, 452. — Comment il est gouverné en général, *ibid. et suiv.* — Les arts n'y sortent presque jamais des familles où ils sont cultivés, 453. — Pourquoi les philosophes avaient coutume d'y finir leurs jours sur un bûcher, et les femmes de s'y brûler sur le corps de leurs maris, xxi, 268. — Pourquoi cette nation n'a que de mauvais soldats, 269. — Ce qu'elle était du temps de Charlemagne, xv, 291. — Fut toujours aisément subjuguée, et pourquoi, 292, 302; xxi, 269. — Conquise par tous ceux qui ont soumis la Perse, xvi, 471. — Appartint toujours à qui voulut s'en emparer, xxi, 269. — Quand le mahométisme s'y est introduit, xv, 293. — Pourquoi il y fait plus de progrès que le christianisme, 304. — Tamerlan y a introduit les grands fiefs, xvi, 496. — Prodigieux établissement des Portugais au 16e siècle, xvii, 365. — Cet empire n'a été qu'une anarchie depuis l'irruption de Sha-Nadir, xxi, 311. — Guerre qui s'y allume entre les Français, les Anglais et différents nababs, en 1750, 313. — Tableau historique de son commerce, xlvii, 297. — Commencement des premiers troubles et des animosités entre les Compagnies française et anglaise, 303. — Pertes du commerce français dans ce pays; quelles en furent les causes principales, xxi, 328 *et suiv.*; lxii, 153. — Son état lorsque le général Lalli y fut envoyé, xlvii, 319. — Des Gentous, et de leurs coutumes les plus remarquables, 326. — Des brames, 331. — Des guerriers de l'Inde et des dernières révolutions, 336, 338. — Description sommaire des côtes de la presqu'île où les Français et les Anglais ont commercé et fait la guerre, 342. — Ce qui se passait dans l'Inde avant l'arrivée du général Lalli, 354. — Prise et destruction de Pondichéri, 387. — Portrait d'un peuple singulier dans l'Inde, 485. — Des provinces entre lesquelles cet empire était partagé en 1770, et particulièrement de la république des Seïkes, 489. — Comment les compagnies de commerce y sont devenues des compagnies guerrières, xli, 180. (Voy. *Compagnie française des Indes.*)

Indépendants (secte des), en Angleterre. Leur plan suivi et caché, au milieu des partis qui divisent le royaume, xviii, 295, 305. — En quoi ressemblaient aux quakers, et en quoi en différaient; leur projet chimérique; parti qu'en tire Cromwell, 307. — Part qu'ils eurent à la mort de Charles Ier, x, 175; xviii, 315.

Indiens (les). Preuves de leur haute antiquité, xv, 75. — Sont les plus doux des hommes, 78, 294. — Pourquoi s'abstiennent de la chair des animaux et des liqueurs fortes, 79. — A quel âge sont nubiles et se marient dans les contrées méridionales, xvii, 377. — Sont imbus de l'opinion que leurs dieux sont venus souvent sur la terre, 379. — Cérémonie religieuse étrange pour nos mœurs, 380. — Au milieu d'opinions extravagantes et de superstitions bizarres, reconnaissent un Être suprême infiniment parfait, 381. — Extrait de leurs livres sacrés, *ibid. et suiv.* — Simplicité de leur antique religion, xv, 295. — Que toute théologie nous est venue d'eux, 215, 285. (Voy. *Anges*, *Shasta*, *Veidam.*) — Pourquoi nous devons les respecter, xxix, 295. — Sont le premier

J

K

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU PREMIER VOLUME.

